



Report du relevé des compteurs d'eau

Mesdames, Messieurs,

Afin de limiter la propagation du coronavirus et de préserver la santé de toutes et tous, la commune a décidé de suspendre le relevé des compteurs d'eau prévu en mars/avril 2020 afin d'éviter tout contact superflu entre notre fontainier et la population.

Par conséquent, une seule facture avec la consommation annuelle vous parviendra en fin d'année suite au relevé de septembre 2020, au lieu de deux factures semestrielles.

Pour toute question, Roland Crausaz, fontainier (079 672 13 39) ou Benoît Curty, conseiller communal (079 254 86 44) se tiennent à disposition.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Le Conseil communal

Chapelle (Glâne), le 26 mars 2020

